



Direct Energie

Comptes annuels 2014

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN - ACTIF	4
BILAN - PASSIF	5
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	6
NOTE 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	6
NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	13
NOTE 3. CHIFFRE D'AFFAIRES	14
NOTE 4. PRODUCTION IMMOBILISEE, SUBVENTIONS, REPRISES DE PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	15
NOTE 5. CHARGES EXTERNES	15
NOTE 6. IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	16
NOTE 7. CHARGES DE PERSONNEL	17
NOTE 8. AUTRES CHARGES	17
NOTE 9. RESULTAT FINANCIER	18
NOTE 10. RESULTAT EXCEPTIONNEL	19
NOTE 11. IMPÔTS	19
NOTE 12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	20
NOTE 13. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21
NOTE 14. STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION	22
NOTE 15. CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	22
NOTE 16. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	24
NOTE 17. CAPITAUX PROPRES	24
NOTE 18. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25
NOTE 19. DETTES FINANCIERES	26
NOTE 20. DETTES DIVERSES ET COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	27
NOTE 21. ENGAGEMENTS HORS-BILAN	28
NOTE 22. SITUATION FISCALE	30
NOTE 23. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES	31
NOTE 24. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	32
NOTE 25. ELEMENTS RELATIFS AUX ENTREPRISES ET PARTIES LIEES	33
NOTE 26. REMUNERATION DES DIRIGEANTS	33
NOTE 27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	33
NOTE 28. COMPTES CONSOLIDES	34
NOTE 29. EVENEMENTS POST CLÔTURE	34

COMPTES DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	2014	2013
Ventes de marchandises		912 134	605 521
Production vendue - services		501 083	448 589
Chiffres d'affaires	3	1 413 217	1 054 110
Production immobilisée		1 619	1 382
Subventions d'exploitation		27	69
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	4	27 912	29 547
Autres produits		2 663	3 307
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 445 438	1 088 414
Achats de marchandises		836 362	530 415
Variation de stock (marchandises)	5.1	(15 688)	3 540
Achats de matières premières et autres approvisionnements		440 008	373 609
Autres achats et charges externes	5.2	39 266	38 573
Achats et charges externes		1 299 949	946 137
Impôts, taxes et versements assimilés	6	45 468	44 343
Salaires et traitements		14 815	15 449
Charges sociales		6 901	6 809
Charges de personnel	7	21 716	22 258
Dotations aux amortissements sur immobilisations		15 066	20 024
Dotations aux provisions sur immobilisations		-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant		19 756	18 660
Dotations aux provisions pour risques et charges		4 102	6 183
Dotations d'exploitation		38 925	44 867
Autres charges	8	15 125	16 584
CHARGES D'EXPLOITATION		1 421 182	1 074 189
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 256	14 226
Produits financiers de participations		495	498
Autres intérêts et produits assimilés		2 787	639
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	17 390
Différences positives de change		0	1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		56	54
PRODUITS FINANCIERS		3 339	18 580
Dotations financières aux amortissements et provisions		-	271
Intérêts et charges assimilées		2 211	16 537
Différences négatives de change		4	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	7
CHARGES FINANCIERES		2 214	16 816
RESULTAT FINANCIER	9	1 125	1 765
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		25 381	15 990
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9	35
Produits exceptionnels sur opérations en capital		660	831
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions		-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		669	866
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 805	584
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(26 358)	356
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		26 663	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 110	940
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10	(1 441)	(73)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(0)	234
Impôts sur les bénéfices	11	(360)	1 026
BENEFICE OU PERTE		24 300	14 657

BILAN - ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2014			31/12/2013
		Brut	Amort. et dep.	Net	Net
Concessions, brevets et droits similaires		8 772	(6 556)	2 216	1 429
Autres immobilisations incorporelles		179 241	(152 167)	27 074	22 611
Immobilisations en cours		473	-	473	307
Immobilisations incorporelles	12	188 486	(158 723)	29 763	24 348
Terrains		-	-	-	-
Constructions		-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles		2 659	(1 562)	1 097	917
Immobilisations en cours		289	-	289	-
Immobilisations corporelles	12	2 948	(1 562)	1 386	917
Participations		13 868	(1 255)	12 613	12 863
Créances rattachées à des participations		18 401	-	18 401	16 469
Autres immobilisations financières		4 147	-	4 147	4 902
Immobilisations financières	13	36 416	(1 255)	35 160	34 235
ACTIF IMMOBILISE		227 849	(161 540)	66 309	59 500
Matières premières, approvisionnements		-	-	-	-
Marchandises		26 894	-	26 894	11 206
Stocks et En-cours	14	26 894	-	26 894	11 206
Fournisseurs - Avances et acomptes versés sur commande	15.4	90	-	90	160
Clients et comptes rattachés	15.1	150 779	(19 756)	131 022	124 672
Autres créances	15.4	53 827	-	53 827	37 854
Créances		204 696	(19 756)	184 940	162 686
Valeurs mobilières de placement	16	-	-	-	839
Autres titres conférant un droit de propriété	16	-	-	-	-
Disponibilités	16	71 029	-	71 029	33 683
Charges constatées d'avance	15.2	1 295	-	1 295	2 652
Frais d'émission d'emprunt à étaler	15.3	563	-	563	-
Disponibilités et divers		72 888	-	72 888	37 175
ACTIF CIRCULANT		304 478	(19 756)	284 721	211 066
TOTAL ACTIF		532 327	(181 297)	351 030	270 566

BILAN - PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	31/12/2014	31/12/2013
Capital social ou individuel		4 079	4 008
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		4 923	4 994
Réserves		401	
Report à nouveau		10 816	(3 440)
Résultat de l'exercice		24 300	14 657
CAPITAUX PROPRES	17	44 519	20 219
Provisions pour risques		3 101	4 837
Provisions pour charges		937	559
Provisions pour risques et charges	18	4 039	5 396
Autres emprunts obligataires		55 436	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		321	271
Emprunts et dettes financières divers		8 325	4 969
Dettes financières	19	64 081	5 240
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		115 637	103 413
Dettes fiscales et sociales		99 080	100 331
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		94	45
Autres dettes		9 847	19 728
Dettes diverses	20.1	224 657	223 517
Produits constatés d'avance	20.2	13 735	16 193
DETTES		306 511	250 347
TOTAL PASSIF		351 030	270 566

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Direct Energie (« la Société »), maison-mère du Groupe Direct Energie, est un fournisseur alternatif d'énergie pour les particuliers, les petites entreprises, les réseaux multi-sites et les collectivités locales.

Note 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Direct Energie présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le Plan Comptable Général issu du règlement n° 99-03 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 et complété des règlements subséquents. Les états financiers et les notes annexes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

1.1 Utilisation d'estimations et de jugements

L'établissement des états financiers nécessite le recours par la Société à des estimations et jugements qui affectent les montants inscrits dans les états financiers et les notes annexes. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existant à la date de clôture, les montants qui figureront dans les états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales méthodes comptables au titre desquelles la Société a recours à des estimations et jugements sont : l'évaluation des provisions pour risques et charges, le chiffre d'affaires relatif à l'énergie livrée, non relevée, non facturée et la détermination des valeurs actuelles de certaines immobilisations dans le cadre de tests de dépréciation.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations dont dispose la Société, sur la base des informations existantes à la date de clôture des comptes.

1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

1.2.1 Immobilisations incorporelles

Ce poste est principalement composé de coûts d'acquisitions des clients, de logiciels et de concessions, brevets et droits similaires. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisitions des clients correspondent aux dépenses encourues par la société et directement affectables à des contrats signés avec des clients. Ces dépenses sont principalement constituées des commissions versées aux prestataires de vente et des frais de traitement de dossier lors de l'activation. Dès lors que la Société estime que ces contrats clients généreront des avantages économiques futurs pour la société, ces dépenses sont enregistrées en immobilisations incorporelles.

Certains frais de développement de projets, principalement informatiques, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsqu'ils satisfont à des conditions précises notamment sur la faisabilité technique et la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs.

Les dépenses de recherches sont comptabilisées en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

1.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées des aménagements des locaux, du matériel informatique et du mobilier de bureau. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires.

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, l'actif est comptabilisé globalement. Si, dès l'origine, un ou plusieurs éléments ont chacun des durées d'utilité différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et fait l'objet d'un plan d'amortissement propre.

1.2.3 Amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité déterminées en fonction de l'utilisation attendue des immobilisations. Les principales durées d'utilité s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

- Coûts d'acquisition des clients	Linéaire 4 ans
- Logiciels et autres immobilisations incorporelles	Linéaire 3 à 5 ans
- Installations générales, aménagements divers	Linéaire 3 à 10 ans
- Matériel informatique	Linéaire 3 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire 4 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans la ligne « Dotations aux amortissements sur immobilisations ».

1.2.4 Dépréciations

A chaque clôture, la Société apprécie s'il existe des indices de perte de valeur des immobilisations. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable de l'actif immobilisé à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité du bien pour l'entreprise. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

Les dotations aux dépréciations sont comptabilisées au compte de résultat dans la ligne « Dotations aux dépréciations sur immobilisations ».

1.3 Immobilisations financières

1.3.1 Titres de participation

Les titres de participation sont des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle sur la société émettrice et permettent d'établir des relations d'affaires. Ils sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition augmenté des frais accessoires directement liés.

Une provision pour dépréciation peut être constituée sur les titres en fonction de leur valeur d'utilité à la clôture. Cette valeur d'utilité est déterminée selon des règles multicritères qui tiennent compte notamment de la situation nette des sociétés émettrices et des perspectives de rentabilité à moyen terme.

1.3.2 Créances rattachées à des participations

Il s'agit essentiellement de financements par la Société des besoins de trésorerie des filiales du groupe afin de permettre leur développement interne et externe. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. En liaison avec l'évaluation des titres de participations, une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale.

1.3.3 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières comprennent principalement :

- des dépôts de garantie versés en couverture de risques liés aux opérations réalisées sur l'activité « vente en gros ». Ces dépôts sont révisés régulièrement avec les contreparties de la Société en fonction des opérations en cours et de la volatilité du marché. Le montant figurant au bilan correspond à la valorisation de ces dépôts au dernier jour de l'exercice ;
- des dépôts réalisés au titre des contrats de fourniture d'électricité et de gaz auprès des contreparties de la Société, y compris envers la Caisse des Dépôts et Consignations au titre de l'Arenh ;
- des dépôts de garantie versés dans le cadre des locations immobilières des locaux de la Société.

1.4 Stocks et en-cours

Les stocks sont composés essentiellement de gaz.

Le stock de gaz est valorisé à l'entrée au coût moyen d'achat intégrant les frais de transport et les sorties sont valorisées mensuellement selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré. A la clôture, la Société prend en compte les perspectives de prix et de consommation pour déterminer la valeur probable de réalisation des stocks et comptabilise le cas échéant une dépréciation lorsque celle-ci est inférieure au coût moyen pondéré.

1.5 Créances d'exploitation

1.5.1 Clients et comptes rattachés

Les créances client sont inscrites à leur valeur nominale. Elles intègrent le montant des factures à établir relatives à l'énergie livrée, relevée et non facturée et celles relatives à l'énergie livrée non relevée et non facturée.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation statistique qui prend en compte l'ancienneté des créances et les données historiques de recouvrement de la Société.

La Société reconnaît une perte sur créance irrécouvrable dès lors qu'elle reçoit de la part de ses prestataires de recouvrement un certificat d'irrécouvrabilité ou, dans le cas d'un client professionnel, au regard des conséquences d'une procédure collective.

1.5.2 Autres créances

Les autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles comprennent principalement des créances liées à la taxe sur la valeur ajoutée.

Une provision pour dépréciation des autres créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.

1.6 Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont principalement constituées de SICAV monétaires et sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les moins-values latentes sont intégralement provisionnées sans compensation avec les gains potentiels non comptabilisés.

1.7 Charges constatées d'avance

Dans le cadre de l'affectation d'énergie par le gestionnaire du réseau et sur la base de relèves d'index encadrant la période de consommation, des ajustements peuvent être comptabilisés en charges constatées d'avance ou en dettes fournisseurs selon le sens de ces ajustements.

1.8 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées par la Société si les trois conditions suivantes sont remplies :

- il existe une obligation actuelle vis-à-vis d'un tiers (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé, antérieur à la date de clôture ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Dans des cas extrêmement rares, il se peut qu'une provision ne puisse être comptabilisée par manque d'estimation fiable. Cette obligation est alors indiquée dans les notes annexes en tant que passif éventuel.

1.9 Provisions pour avantages du personnel

Conformément à l'option offerte par l'avis du Comité d'Urgence du CNC n°2000-A du 6 juillet 2000, la Société inscrit à son passif sous forme de provision les engagements accordés au personnel correspondant au versement d'indemnité de fin de carrière déterminées en fonction de la convention collective en vigueur au sein de la Société.

Il n'existe pas d'autre engagement de la Société envers le personnel susceptible de faire l'objet de provisions.

La valorisation du montant de ces indemnités est effectuée sur la base d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédits projetées. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de projection de salaires qui tiennent compte des facteurs propres à la Société ainsi que de facteurs macro-économiques (taux d'inflation, taux d'actualisation, etc.).

1.10 Dettes financières et autres dettes

Les dettes financières et les autres dettes diverses de la Société sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

1.11 Opérations à terme

La Société conclut, dans le cadre de son activité, des achats et ventes à terme d'électricité et de gaz sur le marché de gré à gré ou sur un marché organisé (EEX, Powernext, Belpex, Ice Endex).

Les montants nominaux des contrats constituent des engagements hors bilan présentés dans la note 21 des annexes.

Les variations de valeur des contrats sont enregistrées de façons différentes selon qu'elles s'inscrivent ou non dans le cadre d'opérations de couverture.

Une opération n'est qualifiée de couverture que si elle présente les caractéristiques suivantes :

- Elle a pour effet de réduire le risque de variation de valeur affectant l'élément couvert ou un ensemble d'éléments homogènes ;
- L'élément couvert peut être un actif, un passif, un engagement existant ou une transaction future non encore matérialisée par un engagement si cette transaction est définie avec précision et possède une probabilité suffisante de réalisation ;
- L'identification du risque à couvrir est effectuée après la prise en compte des autres actifs, passifs et engagements ;

- Une corrélation est établie entre les variations de valeur de l'élément couvert et celles du contrat de couverture ; en effet, la réduction du risque résulte d'une neutralisation totale ou partielle, recherchée, a priori, entre les pertes éventuelles sur l'élément couvert et les gains sur les contrats négociés en couverture.

Les contrats qualifiés de couverture sont identifiés et traités comptablement en tant que tels dès leur origine et ils conservent cette qualification jusqu'à leur échéance ou leur dénouement. Les variations de valeur de ces contrats sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur cet élément. Par conséquent, l'impact de ces contrats de couverture est enregistré en résultat d'exploitation au fur et à mesure des livraisons d'énergie couvertes.

Pour les contrats non qualifiés de couverture :

- Sur les marchés organisés, les variations de valeur des contrats sont portées au compte de résultat en charges d'exploitation ou chiffre d'affaires.
- Sur les marchés de gré à gré, les gains et pertes latentes sur contrats n'interviennent pas dans la formation du résultat. Si l'ensemble des transactions de gré à gré non qualifiées de couverture engendre une perte latente, celle-ci entraîne la constitution d'une provision.

1.12 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose entre une activité de « vente au détail » et une activité de « vente en gros ». L'activité de détail correspond à la fourniture d'énergie aux utilisateurs finaux ainsi qu'à des prestations liées à l'acheminement de cette énergie tandis que l'activité de vente en gros représente les livraisons d'énergie sur le réseau français réalisées lors d'opérations sur un marché organisé ou de gré à gré avec d'autres opérateurs de marché.

La Société constate un produit quand :

- l'existence du contrat est acquise ;
- la livraison a eu lieu ou la prestation de service est achevée ;
- le prix est fixé ou déterminable ;
- le caractère recouvrable des créances est probable.

Pour la détermination des quantités d'énergie livrée de l'activité de détail, la Société est amenée à estimer ces quantités en se basant notamment sur :

- des profils de consommation des clients de la société ;
- des données de consommation des clients transmises par les gestionnaires de réseau ;
- des informations extérieures telles que les températures réalisées ;

- des données relatives au volume d'énergie affecté à la société par le gestionnaire du réseau.
La détermination de ces quantités s'appuie nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur les comptes.

Pour les opérations de l'activité de gros, le chiffre d'affaires est reconnu à la date de leur dénouement à savoir à la livraison physique.

1.13 Impôts

Les impôts sont comptabilisés selon la méthode de l'impôt exigible.

Note 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1 Accélération de la conquête commerciale

La Société a poursuivi en 2014 sa stratégie de conquête commerciale soutenue par plusieurs campagnes de communication nationale. Direct Energie a ainsi connu sur l'année 2014 une croissance du parc client de 17 %. Le développement continu des offres permet au groupe d'adresser tous les segments de consommateurs du particulier aux grandes entreprises.

Le prix « Elu service client de l'année 2015 » a été attribué à Direct Energie dans la catégorie « Fournisseur d'électricité et de gaz ». Depuis sa création en 2008, Poweo et Direct Energie se sont successivement partagé tous les trophées « Elu service client de l'année » démontrant que la Société place la qualité de sa relation client au cœur de sa stratégie de différenciation sur le marché.

2.2 Transmission Universelle de Patrimoine

En janvier 2014, la société Poweo Entreprises, détenue préalablement à 100% par la Société, a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine.

2.3 Emission d'emprunt obligataire

La Société a procédé en juillet 2014 au placement privé de son premier emprunt obligataire pour un montant de 40 millions d'euros en deux tranches, la première de 28,5 millions d'euros à échéance décembre 2019 assortie d'un coupon de 4,70%, et la seconde de 11,5 millions d'euros à échéance juillet 2021 assortie d'un coupon de 5%. Une troisième tranche est venue compléter cette émission en novembre 2014 pour un montant de 15 M€ à échéance novembre 2022, assortie d'un coupon de 5%.

Ces émissions contribuent à la sécurisation de la structure de financement du Groupe, qui compte par ailleurs plus de 30 M€ de lignes de crédit auprès d'établissements bancaires.

2.4 Hausse rétroactive des tarifs réglementés de vente

Suite à la décision du conseil d'Etat du 11 avril 2014, d'annuler les tarifs de l'électricité pour la période du 1er août 2012 au 31 juillet 2013, le gouvernement français a publié un nouvel arrêté entraînant une hausse rétroactive des tarifs réglementés de l'électricité de près de 5%. Les conséquences de cette décision ont été prises en compte dans les résultats de l'exercice 2014, pour un impact net de 16,4 M€ sur le résultat d'exploitation.

Note 3. CHIFFRE D’AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	2014	2013
Ventes d'électricité aux utilisateurs finaux	337 353	297 165
Reventes d'électricité - activité de gros	138 416	56 341
Vente de gaz aux utilisateurs finaux	103 029	116 828
Revente de gaz, CO2 et pétrole- activité de gros	333 335	135 187
Fourniture d'électricité et de gaz	912 134	605 521
Facturation acheminement pour le compte de tiers - électricité	262 798	237 529
Facturation acheminement pour le compte de tiers - gaz	50 068	46 009
CSPE	92 941	75 564
TCFE et autres taxes	50 373	45 181
Refacturation de frais aux clients	2 562	3 796
Facturation de services annexes	14 173	12 991
Autres prestations de services	28 167	27 519
Prestation de services et autres	501 083	448 589
Chiffre d'affaires total	1 413 217	1 054 110

Le Chiffre d’Affaires « Fourniture d’électricité et de gaz » est constitué :

- de l’électricité et du gaz livrés à destination des clients finaux, essentiellement constitués de clients profilés. Les clients profilés sont des clients qui ont une consommation individuelle plus faible que les télé-relevés qui ne justifie pas la télé-relevé par le gestionnaire de transport ou de distribution. Leur consommation est d’abord estimée puis révisée au relevé visuel du compteur effectué environ deux fois par an.
- de l’électricité et du gaz livrés sur les marchés de gros (livraison sur les points notionnels des réseaux de transport).

La Taxe sur la Consommation Finale d’Electricité (TCFE) a été instaurée par la loi NOME au 1^{er} janvier 2011 et a remplacé les Taxes Locales. La TCFE est facturée au client final mais le redevable de cette taxe est le fournisseur d’énergie, dès lors il convient de faire apparaître cette taxe en chiffre d’affaires et en impôts et taxes, ce qui n’était pas le cas pour le dispositif antérieur de Taxes Locales pour lesquelles le redevable était le consommateur final.

La refacturation de frais aux clients est principalement constituée de l’ensemble des frais de gestion répercutés aux clients suite à des incidents de paiements ou à des demandes des clients.

Les facturations des services annexes sont notamment composées des Options et Packs souscrits par les clients qui viennent en complément de leur contrat de fourniture d’énergie. Ces Options permettent aux clients de profiter d’avantages spécifiques (service client dédié, assurance dépannage...).

Note 4. PRODUCTION IMMOBILISEE, SUBVENTIONS, REPRISES DE PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	2014	2013
Production immobilisée	1 619	1 382
Subventions d'exploitation	27	69
Reprise de provisions pour risques et charges	5 460	9 962
Reprises de provisions coûts d'acquisition des clients	-	-
Reprises de provisions créances douteuses	18 737	18 593
Transfert de charges	3 715	992
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	27 912	29 547
Prestations sur taxes locales	584	561
Produits divers de gestion courante	2 080	2 746
Autres produits	2 663	3 307
Production immobilisée, reprises de provisions et transfert de charges	32 221	34 305

La Production immobilisée correspond à l'activation des charges de personnel directement affectables à la production d'immobilisations pour la Société. Ce montant comprend essentiellement les charges de personnel des effectifs des services internes dédiés aux systèmes d'informations.

Les transferts de charges comprennent notamment les montants compensés par la Commission de Régulation de l'Energie dans le cadre des dispositifs de Tarif de Première Nécessité (TPN) pour l'électricité et de Tarif Spécial de Solidarité (TSS) pour le gaz.

Note 5. CHARGES EXTERNES

5.1 Achats

<i>En milliers d'euros</i>	2014	2013
Achats d'électricité à terme	346 997	258 608
Achats d'électricité spot	78 978	64 305
Achats gaz	402 013	200 846
Achats Pétrole	-	320
Achats CO2	-	-
Charge de réconciliation des flux électriques	(1 069)	(42)
Charge de réconciliation des flux gaziers	2 855	-
Autres frais liés aux achats d'énergie	6 588	6 378
Achats de marchandises	836 362	530 415
Variation de stock de marchandises	(15 688)	3 540
Variation de stock - marchandises	(15 688)	3 540
Acheminement électricité	262 799	238 641
Transport, Stockage, Distribution gaz	84 266	59 404
CSPE	92 943	75 564
Autres approvisionnements	440 008	373 609
Achats	1 260 682	907 564

5.2 Autres achats et charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	2014	2013
Charges liées aux services annexes	1 487	1 852
Sous-traitance	14 629	12 329
Credit bail / Location et charges locatives	3 034	4 182
Honoraires	6 214	8 530
Publicité / Communication	4 189	2 249
Frais postaux et telecom	3 835	3 634
Frais bancaires	1 300	1 307
Autres	4 577	4 490
Autres achats et charges externes	39 266	38 573

Au cours de l'exercice, la Société a engagé des dépenses pour acquérir des clients. Une partie de ces charges constitue une immobilisation incorporelle et est inscrite à l'actif du bilan. Au cours de l'exercice, la Société est en mesure de distinguer la part des dépenses à inscrire en charges de celle à inscrire à l'actif et n'utilise donc pas un compte de transfert de charges. Au cours de l'exercice 2014, 14.4 millions d'euros d'autres achats et charges externes ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles (représentés principalement par les charges de rémunération des distributeurs, d'affranchissements et de service client externalisé). Ce montant était de 8.0 millions d'euros en 2013.

Note 6. IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

<i>En milliers d'euros</i>	2014	2013
Impôts et taxes sur rémunérations	406	440
Autres impôts et taxes (administration et impôts)	1 207	1 144
Contribution sociale de solidarité et autres	1 188	939
TCFE et autres taxes sur le chiffre d'affaires	42 667	41 820
Impôts et taxes	45 468	44 343

La Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) a été instaurée par la loi NOME au 1^{er} janvier 2011 et a remplacé les Taxes Locales d'Electricité. La TCFE est facturée au client final mais le redevable de cette taxe est le fournisseur d'énergie, dès lors il convient de faire apparaître cette taxe en chiffre d'affaires et en impôts et taxes.

Note 7. CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	2014	2013
Salaires et traitements	14 815	15 449
Charges sociales	6 901	6 809
Charges de personnel	21 716	22 258

L'évolution des effectifs moyens sur les deux derniers exercices est la suivante :

	2014	2013
Cadres	197	197
Employés et agents de maîtrise	85	83
Effectif moyen	283	280

Note 8. AUTRES CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	2014	2013
Jetons de présence	120	120
Pertes sur créances irrécouvrables	14 978	16 349
Autres charges de gestion	27	116
Autres charges	15 125	16 584

Les pertes sur créances irrécouvrables sont présentées nettes de la compensation reçue d'ErDF correspondant à la part acheminement des impayés pour un montant de 3.1 millions d'euros en 2014 et 3.4 millions d'euros en 2013, conformément au contrat en vigueur avec cette société.

Note 9. RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	2014	2013
Reprises sur provisions	-	17 390
Revenus des comptes courants consentis aux filiales	495	498
Plus-values sur reventes de valeurs mobilières de placement	56	54
Différences positives de change	0	1
Autres produits financiers	2 787	639
Produits financiers	3 339	18 580
Dotations financières aux provisions	-	(271)
Intérêts des comptes courants	-	(944)
Intérêts sur comptes bancaires ou caution	(1 213)	(1 099)
Intérêts sur emprunt obligataire	(997)	-
Différences négatives de change	(4)	(1)
Autres charges financières	-	(14 502)
Charges financières	(2 214)	(16 816)
Résultat financier	1 125	1 765

Les reprises sur provisions comptabilisées en 2013 concernent les comptes courants des sociétés ayant fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine pour un montant de 14.2 millions d'euros et les titres auto-détenus pour 3,2 millions d'euros, suite à leur annulation au cours de l'exercice.

Les autres produits financiers correspondent en 2014 essentiellement au boni de fusion enregistré lors de la Transmission Universelle de Patrimoine de la société Poweo Entreprises.

Les « Intérêts sur comptes bancaires et cautions » sont essentiellement constitués des intérêts sur cautions consenties à la demande de la Société par les établissements bancaires en faveur des contreparties de la Société : Caisse des Dépôts et Consignation dans le cadre de la fourniture de l'ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique), réseaux de transport et de distribution et acteurs des marchés de gros notamment afin de couvrir les appels de marge liés aux variations des prix de marché et à l'énergie livrée non réglée. Dans certains cas, les établissements bancaires exigent d'être contre-garantis par les actionnaires de référence de la Société. Les montants perçus par les actionnaires de référence au titre de ces contre-garanties sont de 0.4 millions d'euros, en 2014, tout comme en 2013.

Les autres charges financières comptabilisées en 2013 correspondent essentiellement au mali de fusion enregistré lors de la Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés Gaz de Normandie, Poweo Services et Posilys.

Note 10. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2014	2013
Produit de cession des immobilisations	660	831
Reprises sur provisions et dépréciations	-	-
Reprises sur amortissements	-	-
Autres produits exceptionnels	9	35
Produits exceptionnel	669	866
VNC des immobilisations cédées	26 358	(356)
Dotation aux provisions et dépréciations	-	-
Dotation aux amortissements	(26 663)	-
Autres charges exceptionnelles	(1 805)	(584)
Charges exceptionnelles	(2 110)	(940)
Résultat exceptionnel	(1 441)	(73)

Le poste « Produit de cession des immobilisations » est essentiellement constitué par un complément de prix reçu en 2014, tout comme en 2013, et relatif à la cession en 2012 des titres des sociétés CEPU et CEFA.

La Société a fait l'objet, au cours de l'exercice 2013, d'une vérification de comptabilité par l'Administration Fiscale portant sur les exercices 2010 et 2011, dont les conclusions ont été finalisées en 2014. Cette dernière a rejeté la mise au rebut d'immobilisations incorporelles (projets informatiques et coûts d'acquisitions clients) comptabilisée sur l'exercice 2010 pour un montant net de 29 millions d'euros.

Les immobilisations incorporelles ont donc été recrées en conséquence sur l'exercice 2014 générant

- un montant positif de 29.0 millions d'euros en VNC des immobilisations cédées,
- la comptabilisation, en résultat exceptionnel, des dotations aux amortissements de ces immobilisations relatives aux années 2011 à 2014 pour un montant total de 26.7 millions d'euros,
- la mise au rebut des projets informatiques abandonnés par la société pour un montant net de 2.2 millions d'euros en VNC des immobilisations cédées.

Les autres charges exceptionnelles comprennent principalement une indemnité de résiliation anticipée d'un bail pour un montant de 1.5 millions d'euros.

Note 11. IMPÔTS

Le produit d'impôt constaté au titre de l'exercice 2014 est constitué du crédit impôt recherche attribuable à la Société.

Pour l'exercice 2013, le calcul et la décomposition de la charge d'impôt, au taux normal de 33.33%, et du résultat net de l'exercice sont présentés ci-dessous :

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt						Résultat net	
		Théorique au taux normal	Retraitements fiscaux	Reports déficitaires propres à imputer	Reports déficitaires intégration à imputer	Dû au taux normal	Contributions sur l'impôt	Théorique	Comptable
Résultat courant	15 990	5 330	(121)	(2 781)	(1 448)	979	110	10 661	14 901
Résultat exceptionnel	(73)	(24)	(277)	161	84	(57)	(6)	(49)	(10)
Participation des salariés	(234)	(78)	78	-	-	-	-	(156)	(234)
TOTAL	15 683	5 227	(320)	(2 620)	(1 365)	922	104	10 456	14 657

Note 12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

12.1 Valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	Transfert	Aug.	Dim.	31/12/2014
Coûts d'acquisition des clients	101 100	37 235	14 417	-	152 753
Logiciels, autres immobilisations incorporelles	29 766	32 828	5 533	32 868	35 260
Immobilisations en cours	307		3 614	3 448	473
Immobilisations incorporelles	131 173	70 064	23 564	36 316	188 486
Installations générales, agencements et divers	1 482		525	864	1 144
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 896		267	2 647	1 515
Immobilisations en cours	-		945	656	289
Immobilisations corporelles	5 378		1 737	4 167	2 948
Immobilisations brutes	136 551	70 064	25 301	40 483	191 434

Suite au rejet par l'Administration fiscale de la mise au rebut d'immobilisations incorporelles comptabilisée sur l'exercice 2010 (cf. Note 10) pour un montant net de 29 millions d'euros, les immobilisations concernées ont été recrées pour les montants ci-dessous présentés dans la colonne Transfert

- Coûts d'acquisition des clients Valeur brute 37.2 millions d'euros
 Amortissements 24.6 millions d'euros
- Logiciels, autres immos incorp. Valeur brute 32.8 millions d'euros
 Amortissements 16.5 millions d'euros

Les logiciels et autres immobilisations incorporelles (projets informatiques) ont été mis au rebut suite à la fusion des outils informatiques en 2013, pour un montant de 32.8 millions d'euros (2.2 millions d'euros de VNC)

Les immobilisations incorporelles en cours au 31/12/2014 concernent essentiellement les coûts relatifs à l'installation et au paramétrage de logiciels, pour la partie qui est encore en développement et non encore amortie.

Les diminutions d'immobilisations incorporelles en cours correspondent essentiellement au transfert, vers les comptes d'immobilisations incorporelles, des immobilisations en cours au 31/12/2013 et aux mises en services de projets informatiques sur l'exercice.

Les diminutions d'immobilisations corporelles correspondent essentiellement à la mise au rebut d'agencements et de mobilier dans le cadre du projet d'agrandissement et de rénovation du siège social.

12.2 Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles se détaillent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	Transfert	Aug.	Dim.	31/12/2014
Coûts d'acquisition des clients	84 149	24 607	22 906	-	131 663
Logiciels, autres immobilisations incorporelles	22 676	16 469	18 566	30 652	27 060
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	106 825	41 077	41 472	30 652	158 723
Installations générales, agencements et divers	842	-	125	573	394
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 619	-	100	2 551	1 168
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 461	-	225	3 124	1 562
Amortissements et dépréciations	111 287	41 077	41 697	33 776	160 285
<i>Dont amortissements linéaires</i>			15 035		
<i>Dont amortissements dégressifs</i>			-		
<i>Dont amortissements exceptionnels</i>			26 663		

Les montants indiqués dans les colonnes transfert et diminution d'immobilisations incorporelles correspondent aux immobilisations recréées puis partiellement mises au rebut suite au rejet par l'Administration fiscale de la mise au rebut d'immobilisations incorporelles comptabilisée sur l'exercice 2010 (cf. Note 12.1). Les dotations aux amortissements de ces immobilisations relatives aux années 2011 à 2014 pour un montant de 26.7 millions d'euros (12.5 millions d'euros pour les coûts d'acquisitions et 14.1 pour les projets informatiques) ont été comptabilisées en dotations exceptionnelles

Note 13. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

13.1 Valeur brute des immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	Aug.	Dim.	31/12/2014
Titres de participation consolidés	12 188	750	1 000	11 938
Titres de participations non consolidés	1 917	0	-	1 917
Fiducie	13	-	-	13
Titres de participation	14 118	750	1 000	13 868
Créances rattachées à des participations	16 469	3 319	1 388	18 401
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Autres prêts	-	-	-	-
Dépôts et garanties	4 812	1 397	2 163	4 045
Actions propres	90	101	90	101
Autres immobilisations financières	4 902	1 498	2 254	4 147
Immobilisations financières brutes	35 490	5 567	4 642	36 416

La diminution des titres de participation consolidés est liée à la Transmission Universelle de Patrimoine de la Société Poweo Entreprises. Au cours de l'exercice, la société a par ailleurs souscrit à l'augmentation de capital d'une de ses filiales, Direct Energie EBM Entreprises pour 750 000 €.

13.2 Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2013	Dotation	Reprise		31/12/2014
			utilisée	non utilisée	
Participations	1 255	-	-	-	1 255
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Provisions sur immobilisations financières	1 255	-	-	-	1 255

Note 14. STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

En milliers d'euros	31/12/2013	Aug.	Dim.	31/12/2014
Stocks	11 206	15 688	-	26 894
Stock - valeur brute	11 206	15 688	-	26 894
Dépréciation du stock	-	-	-	-
Stock - valeur nette	11 206	15 688	-	26 894

Le stock est constitué uniquement de gaz et n'a fait l'objet d'aucune dépréciation.

Note 15. CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

15.1 Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2014	31/12/2013
Créances clients	73 959	101 116
Clients - factures à établir	76 820	42 293
Créances clients et comptes rattachés - valeur brute	150 779	143 409
Dépréciation des créances clients	(19 756)	(18 737)
Créances clients et comptes rattachés - valeur nette	131 022	124 672

Concernant les factures à établir des clients, la Société propose à ses clients une offre commerciale de mensualisation des paiements (montant mensuel fixe) lui permettant de lisser ses dépenses sur l'année. Avec cette offre, la Société ne facture le client qu'une fois par an lors de sa relève de compteur et effectue une régularisation du plan de mensualisation le cas échéant. Au 31 décembre 2014, la Société a comptabilisé les mensualités payées par ces clients et déterminé également l'équivalent des factures qui auraient été émises pour les périodes correspondantes : le net de ces deux montants est présenté au sein de la rubrique « Factures à établir ».

La variation des provisions pour dépréciations des créances clients se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	Dotation	Reprise		31/12/2014
			utilisée	non utilisée	
Dépréciation des créances clients	18 737	19 756	18 737	-	19 756

15.2 Charges constatées d'avance

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	31/12/2013
Energie facturée non encore livrée	903	1 309
Charges générales diverses constatées d'avance	393	1 343
Charges constatées d'avances	1 295	2 652

15.3 Frais d'émission d'emprunt à étaler

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	Aug.	Dim.	31/12/2014
Frais d'émission emprunt à étaler	-	595	32	563
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	595	32	563

Les frais d'émission de l'emprunt obligataire ont été comptabilisés en frais d'émission d'emprunt à étaler pour 0.6 millions d'euros et sont amortis en mode linéaire sur la durée de chaque tranche.

15.4 Etat des échéances des créances

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	< 1 an	> 1 an
Créances rattachées à des participations	18 401	18 401	
Autres titres immobilisés	-	-	
Autres prêts	-	-	
Dépôts de garantie	4 045	2 713	1 332
Actif immobilisé	22 446	21 114	1 332
Fournisseurs, avances et acomptes versés	90	90	
Créances clients et comptes rattachés	150 779	150 779	
Personnel, sécurité sociale et autres organismes sociaux	24	24	
Etat - Taxes sur la valeur ajoutée	48 923	48 923	
Etat - Autres impôts et taxes	984	984	
Factor	-	-	
Débiteurs divers	3 896	2 475	1 420
Actif circulant	204 696	203 276	1 420
Charges constatées d'avance	1 295	1 289	6
Frais émission emprunts à étaler	563	91	473
Total	229 000	225 769	3 231

15.5 Produits à recevoir

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	31/12/2013
Clients - factures à établir	76 820	42 293
Rabais, remises, ristournes à obtenir	-	-
Etat - produits à recevoir	273	182
Divers - produits à recevoir	3 100	192
Produits à recevoir	80 193	42 667

Les produits à recevoir comprennent notamment les montants en attente de compensation par la Commission de Régulation de l'Energie dans le cadre des dispositifs de Tarif de Première Nécessité (TPN) pour l'électricité pour un montant de 1.1 millions d'euros et de Tarif Spécial de Solidarité (TSS) pour le gaz pour 0.8 millions d'euros, ainsi la part acheminement des créances irrécouvrables du quatrième trimestre 2014 en attente de compensation par ErDF pour 1.2 millions d'euros, conformément au contrat en vigueur avec cette société.

Note 16. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	31/12/2013
SICAV monétaires	-	839
Valeurs mobilières de placement	-	839
Comptes de dépôts à terme	29 731	14 000
Comptes bancaires	41 299	19 683
Disponibilités	71 029	33 683

Les comptes de dépôts à terme au 31/12/2014 sont composés d'un compte à échéance 21/07/2015 pour 27.7 millions d'euros et d'un compte à échéance 21/01/2015 pour 2.0 millions d'euros.

Note 17. CAPITAUX PROPRES

17.1 Variation des capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	Affectation résultat	Augmentation Capital	Réduction Capital	Résultat de l'exercice	31/12/2014
Capital social	4 008	-	71	-	-	4 079
Prime d'émission	4 994	-	(71)	-	-	4 923
Prime de fusion	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	-	401	-	-	-	401
Report à nouveau	(3 440)	14 256	-	-	-	10 816
Résultat de la période	14 657	(14 657)	-	-	24 300	24 300
Capitaux propres	20 219	-	-	-	24 300	44 519

17.2 Evolution du capital social

Le capital social est composé au 31 décembre 2014 de 40 792 965 actions ordinaires de même catégorie d'une valeur nominale de 0,1 euro chacune. Le capital social est entièrement libéré. La Société n'a émis ni autorisé aucune action de préférence.

L'évolution du capital social pendant l'exercice se détaille ainsi :

- Le Conseil d'administration en date du 20 décembre 2014 a constaté une augmentation de capital d'un montant de 71.100 euros par l'émission de 711 000 actions nouvelles correspondant à l'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions attribuées par décision du Conseil d'administration du 20 décembre 2012 à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans. Le capital a ainsi été porté de la somme de 4.008.196,50 euros à la somme de 4.079.296,50 euros. Le prix de souscription a été prélevé sur la prime d'émission.

Note 18. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros	31/12/2013	Dotation	Reprise		31/12/2014
			utilisée	non utilisée	
Provisions pour risques	4 837	3 724	4 713	747	3 101
Provisions pour charges	559	378			937
Provisions pour risques et charges	5 396	4 102	4 713	747	4 039
<i>Dont exploitation</i>		4 102	4 713	747	
<i>Dont financier</i>		-	-		
<i>Dont exceptionnel</i>		-	-		
<i>Dont report à nouveau</i>		-	-		

La loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) impose aux vendeurs d'énergie la promotion active de l'efficacité énergétique auprès de leurs clients. En fin de chaque période, les vendeurs d'énergie doivent justifier de l'accomplissement de leurs obligations par la détention d'un montant de certificats d'économie d'énergie (en KWh CUMAC) équivalent à leurs obligations, calculées en fonction des ventes d'énergie réalisées sur une période définie. Les certificats sont obtenus à la suite d'actions entreprises en propre par les opérateurs ou par l'achat à d'autres acteurs ayant mené des opérations d'économies d'énergie. En cas de non-respect de leurs obligations, les vendeurs d'énergie doivent s'acquitter d'une pénalité libératoire de 2 centimes d'euro par KWh CUMAC manquant.

- A l'issue de la première période (mi 2006 - mi 2009), la Société disposait d'un reliquat de 105 GWh CUMAC utilisable sur la prochaine période.
- Les textes définissant la 2ème période sont parus fin 2010 ; de ce fait la Société n'a pas eu d'obligation pour la période du 1er juillet 2010 au 31 décembre 2011. Le règlement n°2013-02 du 07 novembre 2013 a reporté d'un an l'échéance de la deuxième période, qui s'étendait donc du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2014. Les obligations sont définies à partir d'un coefficient appliqué à certains volumes de vente d'électricité et de gaz sur la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2013. La Société estimait son obligation pour la seconde période à 4,74 TWh. Les obligations de la Société étant remplies à hauteur de 1,35 GWh CUMAC au 31/12/2012, la Société a enregistré en 2012 une provision pour risques et charges portant sur 1,04 GWh CUMAC valorisés sur la base des derniers prix d'achat des contrats signés avec des tiers, soit un montant total de 4 millions d'euros. Cette provision a été passée

conformément au règlement de l'ANC 2012-04 que la Société a choisi d'appliquer par anticipation selon les modalités permises par ce texte.

Au cours de l'exercice 2013, une dotation complémentaire de 3.7 millions d'euros a été comptabilisée correspondant aux obligations au titre de l'année 2013 et une reprise de 6.2 millions d'euros a été enregistrée.

Au cours de l'exercice 2014, une dotation complémentaire de 1.7 millions d'euros a été comptabilisée correspondant aux obligations au titre de l'année 2014 et une reprise de 1.8 millions d'euros a été enregistrée correspondant aux achats réalisés pendant l'année.

Au 31/12/2014, la provision s'élève à 1.4 millions d'euros.

Les autres dotations aux provisions pour risques concernent essentiellement des litiges sociaux pour 0.5 millions d'euros et le risque de sous location de locaux non utilisés pour 1.3 million d'euros.

Les autres reprises aux provisions pour risques concernent essentiellement le risque de sous location de locaux non utilisés pour 2.4 millions d'euros, une résiliation anticipée ayant été négociée avec le bailleur au cours du deuxième semestre, les litiges avec des fournisseurs de la Société pour 0.6 millions d'euros, dont 0.5 millions d'euros non utilisés et les risques sociaux et fiscaux pour 0.6 millions d'euros, dont 0.2 millions d'euros non utilisés.

Les provisions pour charges correspondent aux provisions pour avantages du personnel de la Société. Les hypothèses actuarielles utilisées pour estimer l'engagement existant au 31 décembre 2014 sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 1.49 % (inflation incluse) ;
- taux d'augmentation de 2 % ;
- départ à la retraite à l'initiative du salarié ;
- taux de mobilité du personnel variable selon l'âge ;
- table de mortalité INSEE TD 2010-2012.

Note 19. DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	31/12/2013
Autres emprunts obligataires	55 436	-
Emprunts bancaires	235	84
Concours bancaires	86	187
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	321	271
Autres emprunts	1 713	813
Dettes financières diverses	6 612	4 157
Emprunts et dettes financières divers	8 325	4 969
Dettes financières	64 081	5 240

La Société a procédé en juillet 2014 au placement privé de son premier emprunt obligataire pour un montant de 40 millions d'euros en deux tranches, la première de 28,5 millions d'euros à échéance décembre 2019 assortie d'un coupon de 4,70%, et la seconde de 11,5 millions d'euros à échéance juillet 2021 assortie d'un coupon de 5%. Une troisième tranche est venue compléter cette émission en novembre 2014 pour un montant de 15 M€ à échéance novembre 2022, assortie d'un coupon de 5%.

Les « Concours bancaires » sont exclusivement composés d'intérêts courus à payer.

Note 20. DETTES DIVERSES ET COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

20.1 Dettes diverses

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	31/12/2013
Fournisseurs	33 583	52 357
Fournisseurs - factures non parvenues	82 054	51 055
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 637	103 413
Dettes fiscales	92 895	93 749
Dettes sociales	6 185	6 582
Dettes fiscales et sociales	99 080	100 331
Dettes sur immobilisations	94	45
Autres dettes	9 847	19 728
Dettes diverses	224 657	223 517

20.2 Produits constatés d'avance

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	31/12/2013
Prestations de service	6 717	6 205
Franchise de loyer	685	
Vente d'énergie	437	852
Options de vente d'énergie	5 895	9 137
Produits constatés d'avance	13 735	16 193

En 2013, la société a vendu à une de ses contreparties sur les marchés de l'énergie 4 options d'achats d'énergie sur les années 2014 et 2015. Les montants reçus en 2013 pour un total de 9.1 millions d'euros ont été comptabilisés en produits constatés d'avance et sont débouclés au prorata des livraisons si les options sont exercées ou lors de la réception de l'information que ces options ne seront pas exercées. Au 31 décembre 2014, le solde correspond ainsi aux options exercées sur l'année 2015.

20.3 Ventilation des dettes par échéances

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Autres emprunts obligataires	55 436	436	28 500	26 500
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	321	321		
Emprunts et dettes financières divers	8 325	7 312	1 013	
Dettes financières	64 081	8 069	29 513	26 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 637	115 637		
Dettes fiscales et sociales	99 080	99 080		
Dettes sur immobilisations	94	94		
Autres dettes	9 847	9 847		
Dettes diverses	224 657	224 657	-	-
Produits constatés d'avance	13 735	13 258	477	
Total	302 472	245 983	29 989	26 500

20.4 Charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	31/12/2013
Fournisseurs - factures à recevoir	82 054	51 055
Dettes fiscales et sociales	5 322	6 316
Autres charges à payer	-	-
Charges à payer	87 376	57 372

Note 21. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

21.1 Engagements d'achats et de ventes d'énergie

Afin d'ajuster ses approvisionnements et couvrir les consommations de ses clients, la Société conclut des contrats fermes ou optionnels d'achats à terme et de vente à terme d'électricité et de gaz sur le marché de gré à gré ou sur un marché organisé.

Au 31 décembre 2014 les engagements résultant de ces contrats sont les suivants :

<i>Notionnels en k€</i>	31/12/2014	< 1 an	> 1an et < 5ans	> 5 ans
Engagement net sur opération électricité	276 431	158 591	117 840	-
Engagement net sur opération gaz	8 313	(17 345)	25 658	-
Engagement net sur opération autres	-	-	-	-

<i>Notionnels en GWh</i>	31/12/2014	< 1 an	> 1an et < 5ans	> 5 ans
Engagement net sur opération électricité	5 679	3 134	2 545	-
Engagement net sur opération gaz	106	(894)	1 000	-
Engagement net sur opération autres	-	-	-	-

Au 31 décembre 2013 les engagements résultant de ces contrats étaient les suivants :

<i>Notionnels en k€</i>	31/12/2013	< 1 an	> 1an et < 5ans	> 5 ans
Engagement net sur opération électricité	252 230	75 344	175 694	1 192
Engagement net sur opération gaz	7 484	11 398	(3 914)	-
Engagement net sur opération autres	-	-	-	-

<i>Notionnels en GWh</i>	31/12/2013	< 1 an	> 1an et < 5ans	> 5 ans
Engagement net sur opération électricité	5 038	1 333	3 690	14
Engagement net sur opération gaz	426	549	(123)	-
Engagement net sur opération autres	-	-	-	-

La juste valeur de ces instruments est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	31/12/2013
Juste valeur des opérations à terme	(24 819)	2 612
Juste valeur des options	-	(85)

21.2 Cautions et nantissements

En milliers d'euros	31/12/2014	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Garanties Bancaires sur contrats énergie forward	10 200	10 200	-	-
Garanties Bancaires sur contrats énergie long terme	40 680	40 680	-	-
Garanties Bancaires sur bail immobilier	1 174	700	-	474
Garanties Bancaires liées au réseau	12 073	12 073	-	-
Autres garanties bancaires	-	-	-	-
Total	64 127	63 654	-	474

Les garanties bancaires sur contrats énergie forward représentent des garanties émises envers les contreparties financières de la Société sur les achats et reventes à terme d'électricité.

Les garanties bancaires sur contrats énergie long-terme représentent des garanties émises envers les contreparties industrielles de la Société concernant les contrats long-terme mis en place et qui couvrent principalement des garanties de paiements.

Les garanties bancaires liées au réseau correspondent aux cautions émises envers les responsables des réseaux de transport et de distribution d'énergie, pour couvrir le risque de défaut de la Société en tant qu'acteur sur les réseaux français.

Certaines de ces garanties bancaires peuvent être tout ou partiellement contre garanties par des actionnaires du concert EBM, François Premier Energie et Impala. Le montant ainsi contre garanti était nul au 31/12/2014 contre un montant total de 8.5 millions d'euros au 31/12/2013.

21.3 Factor

L'ensemble de la facturation des clients professionnels du périmètre historique de Direct Energie est subrogée auprès d'une société d'affacturage. La position des comptes liés à l'affacturage au 31 décembre 2014 est :

- fond de garantie : Néant
- compte courant débiteur avec le factor : 2 milliers d'euros

21.4 Crédit-bail

Au 1^{er} décembre 2008, la Société a procédé à la cession de la partie mise en production de son ERP avec prise d'un crédit-bail sur le bien à partir de la date de cession au 1^{er} décembre 2008. Cette cession s'était effectuée à la valeur nette comptable d'acquisition du bien à savoir 2 730 K€ (décomposé en 129 K€ de matériels informatiques et 2 602 K€ de licences et prestations de services liés à la mise en production). D'autres cessions et prises de crédit-bail, toujours relatives à l'ERP, ont été réalisées au cours de l'année 2009. Ces cessions ont été effectuées à la valeur nette comptable d'acquisition du bien pour un montant de 1 659 K€ (décomposé en 473 K€ de matériels informatiques et 1 186 K€ de licences et prestations de services liés à la mise en production). Les contrats relatifs aux cessions de matériels informatiques sont venus à échéance en 2012, les autres au cours de l'année 2013 et 2014. Les matériels informatiques ainsi acquis ont été mis au rebut, les licences sont en revanche toujours utilisées.

Au cours de l'exercice 2013, un nouveau contrat de crédit-bail a été conclu, il concerne du matériel informatique pour un montant de 100 K€.

Au cours de l'exercice 2014, deux nouveaux contrats de crédit-bail ont été conclus, ils concernent du matériel informatique pour un montant total de 304 K€.

Le détail des engagements de crédit-bail est présenté dans le tableau suivant :

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	2014	cumulées	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total à payer	
Matériel informatique	79	93	107	254	-	361	-
Licenses et prestations	48	4 501	-	-	-	-	-
Total	128	4 593	107	254	-	361	-

Le tableau ci-dessous présente les valeurs d'origine et les amortissements qui auraient été enregistrés, pour les contrats non échus, si les biens avaient été acquis par l'entreprise, ces amortissements sont calculés selon les modes et durées suivantes :

- Matériel informatique
- Licences et prestations

Linéaire 3 ans

Linéaire 5 ans

	Valeur brute	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Matériel informatique	404	70	81	323
Licences et prestations	3 788	41	3 788	-
Total	4 192	111	3 869	323

21.5 DIF

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle et au dialogue social, ouvre, pour les salariés en contrat à durée indéterminée, un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans plafonnée à 120 heures. Au 31 décembre 2014, le volume cumulé des heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du DIF et non utilisé s'élève à 21 509 heures.

Note 22. SITUATION FISCALE

22.1 Intégration fiscale

La Société a opté depuis le 1^{er} janvier 2008 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI.

Lors de la fusion, les sociétés Direct Energie Distribution et Direct Energie Génération ont rejoint le périmètre du groupe fiscal.

Au cours de l'exercice 2014, la société Poweo Entreprises, membre du groupe d'intégration fiscale en 2013, a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine.

Au titre de l'exercice 2014, le périmètre d'intégration fiscale est composé de Direct Energie, société de tête du groupe fiscal intégré, et des filiales intégrées Direct Energie Distribution et Direct Energie Génération.

La convention d'intégration fiscale conduit les filiales du groupe fiscal à constater une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale.

22.2 Allègements de la dette future d'impôt

Le taux d'impôt retenu pour le calcul de la fiscalité différée de Direct Energie est de 33% 1/3.

Situation au 31/12/2014	Base de calcul	Impôts différés	
		Actif	Passif
Déficits reportables fiscalement	380 583	126 861	-
<i>Déficits propres Poweo Direct Energie</i>	180 866	60 289	
<i>Déficits du groupe fiscal</i>	199 717	66 572	
Décalages certains	15 123	5 041	-
<i>Provision Particip. effort construction</i>	63	21	
<i>Provisions non déductibles</i>	937	312	
<i>Provision C3S</i>	1 117	372	
<i>Dépréciation des créances clients</i>	13 005	4 335	
Total	395 706	131 902	-

Note 23. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

En application des modalités du traité de fusion, les engagements de Poweo envers ses optionnaires en cours d'acquisition ont été conservés et les plans d'options de souscription d'actions et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise mis en place par Direct Energie antérieurement à la fusion ont été maintenus sans changement par la Société.

Ces plans sont dénouables en actions et l'acquisition des droits est soumise à des conditions de présence dans la société pour l'ensemble des plans.

23.1 Options de souscription d'actions

Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions sont les suivantes :

	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'option initial
Plan Poweo du 20/07/2007	19/07/2017	37,87	88 850
Plan Poweo du 18/07/2008	17/07/2018	26,76	175 000
Plan Direct Energie du 12/11/2008	12/11/2013	12,83	261 906
Plan Poweo du 21/08/2009	11/07/2013	29,00	300 000
Plan Poweo du 05/11/2009	05/11/2016	23,00	153 197
Plan Direct Energie du 23/11/2009	23/11/2014	14,97	243 199
Plan Direct Energie du 06/04/2012	06/04/2019	7,48	897 965
Plan Direct Energie du 20/12/2012	20/12/2019	4,77	511 000
Plan Direct Energie du 16/07/2014	16/07/2021	9,00	425 000
Plan Direct Energie du 10/12/2014	10/12/2021	12,00	270 000
Plan Direct Energie du 15/12/2014	15/12/2021	9,00	10 000

Le détail des mouvements sur ces plans est le suivant :

Options en circulation au 31/12/2012	1 171 739
<i>Dont options exerçables</i>	<i>605 100</i>
Options attribuées	511 000
Options annulées	(27 052)
Options exercées	-
Options expirées	(356 123)
Autres mouvements	72 000
Options en circulation au 31/12/2013	1 371 565
<i>Dont options exerçables</i>	<i>360 625</i>
Options attribuées	705 000
Options annulées	(22 800)
Options exercées	-
Options expirées	(116 925)
Autres mouvements	-
Options en circulation au 31/12/2014	1 936 840
<i>Dont options exerçables</i>	<i>243 700</i>

Les caractéristiques et éléments de variations concernant les plans d'options de souscription d'actions de Direct Energie repris par la société ont fait l'objet d'un ajustement du nombre d'option et du prix d'exercice selon les modalités du traité de fusion, c'est-à-dire en fonction de la parité d'échange.

23.2 Attributions d'actions gratuites

Le 20 décembre 2012, le conseil d'administration du Groupe a validé un plan d'attribution d'actions gratuites. Ce plan comprenait 711 000 actions gratuites dont la libération était fixée au 20 décembre 2014. L'attribution définitive a été constatée le 20 décembre 2014 par une augmentation de capital.

23.3 Bons de souscriptions de parts de créateur d'entreprise

Il n'y a plus de plans de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise encore en vigueur au 31 décembre 2013 et 2014.

Note 24. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros	Valeur des titres		% capital détenu	Capital	Autres capitaux propres	Avances consenties	Chiffres d'affaires	Résultat	Dividendes encaissés
	Brut	Provision							
Direct Energie Génération	8 500	-	100%	8 500	(2 934)	13 662	1 709	(3 649)	-
Direct Energie Distribution	2 038	-	100%	2 038	(234)	3 240	-	(52)	-
Direct Energie 2	1	-	100%	1	(2)	1	-	(0)	-
Direct Energie EBM entreprises	1 300	-	50%	1 150	(1)	972	20 543	7	-
Direct Energie Belgium	100	-	100%	100	(1 112)	526	98	(1 096)	-
Weole	1 255	1 255	13%	541	(1 221)	-	926	(1 012)	-
Ijenko	661	-	5%	1 664	2 298	-	1 198	(1 090)	-

Les informations au titre des filiales et participations correspondent à celles du dernier bilan connu.

En particulier, pour la société Ijenko, les informations correspondent à l'exercice 2013, les données relatives à l'exercice 2014 n'étant pas disponibles.

Concernant la société Weole, une procédure de liquidation judiciaire a été ouverte en octobre 2013, les derniers comptes disponibles sont donc ceux relatifs à l'exercice 2012.

Note 25. ELEMENTS RELATIFS AUX ENTREPRISES ET PARTIES LIEES

Les éléments relatifs aux entreprises liées et entreprises associées sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	31/12/2013
Titres de participations	11 938	12 188
Créances rattachées à des participations	18 401	16 469
Créances clients et comptes rattachés	2 615	3 157
Autres créances	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	(3 273)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(185)	(279)
Produits Intérêts des comptes courants groupe	495	497
Produits Intérêts comptes bancaires ou caution	50	140
Autres produits financiers	-	-
Dotations financières aux provisions	-	-

Toutes les transactions significatives effectuées par Direct Energie SA avec des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Note 26. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Pour l'année 2014 la rémunération globale des dirigeants s'est élevée à 1.061.955 euros à laquelle s'ajoutent 13.735 euros d'avantages en nature.

Note 27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	31/12/2013
Ernst & Young	296	332
Deloitte	301	330
Total Contrôle légal	597	662
Ernst & Young	3	6
Deloitte	1	2
Total Diligences directement liées	4	7
TOTAL	601	669

Note 28. COMPTES CONSOLIDES

La Société publie des comptes consolidés. Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2014 comprend 14 sociétés dont Direct Energie.

Note 29. EVENEMENTS POST CLÔTURE

Néant